

Éditorial

par Silvie Delorme

Voir loin, voir large, voir en profondeur... G é r e r



Silvie Delorme, présidente

La gestion est souvent perçue par les spécialistes de tous les milieux, les bibliothécaires ne font pas exception à la règle, comme une obligation, un devoir et parfois même comme une engeance. La planification devient une corvée et le développement d'une vision, une activité à ajouter à tout ce que le quotidien apporte de problèmes à régler. Le contrôle budgétaire se transforme en suivi des dépenses plutôt que d'être cette activité d'organisation des ressources pour atteindre les objectifs et buts fixés. Et si on changeait de point de vue?

Si gérer devenait cette activité qui permet de prendre du recul, de voir loin, de voir large et de voir en

profondeur? Et si gérer permettait de réaliser, de concrétiser ce rêve qui habite chacun d'entre nous dans notre travail?

Voir loin parce que les gestes posés maintenant tissent la toile de ce qui sera demain. Voir large parce que la conscience de l'environnement modèle et influence les activités d'aujourd'hui et de demain. Voir en profondeur parce que la compréhension fine est essentielle du service en regard des besoins de l'organisation, des citoyens ou employés, permet d'orienter et d'ajuster à long terme cette vision qui nous poursuit.

Oui, gérer prend du souffle. De la vision. Gérer exige d'être enraciné profondément en soi-même et en son milieu. Gérer exige de se déployer dans son espace comme un chêne majestueux plongeant profondément ses racines en cette terre qui le nourrit et l'abreuve et projetant sa ramure à des hauteurs insoupçonnées.

Gérer ce n'est pas faire. C'est créer. Créer ce en quoi vous croyez, ce en quoi vous êtes spécialistes. Planifier, diriger, organiser, contrôler... bien sûr. Mais trop souvent on oublie qu'en amont de ces activités il y a d'abord et

avant tout la création. Créer sa vision. La partager, l'expliquer, la diffuser et la réaliser. C'est aussi croire, en soi et en ce que l'on fait. Le gestionnaire comme artiste... y aviez-vous pensé?. Inspirant, non?

Mais gérer demande aussi certaines habiletés particulières. Certaines se développent, d'autres non. Parfois, notre formation initiale en bibliothéconomie ne nous a pas permis d'acquérir toutes ces habiletés. Les constats et les analyses du marché du travail ont d'ailleurs mis en exergue cette pénurie de gestionnaires que nous vivrons dans les prochaines années en bibliothéconomie et sciences de l'information. Dans ce contexte, la Corporation a choisi pour thème de son congrès 2002, "La gestion. Un peu, beaucoup, passionnément". Une première journée de séminaire vous fournira l'occasion d'analyser votre

suite page 2

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X



Argus

Le comité a souligné les 30 ans de la revue. À cet effet, le dernier numéro de l'année 2001 a été consacré à cet anniversaire. Plusieurs collègues ont témoigné de l'évolution de la profession. La revue a aussi une nouvelle présidente : Cécile Lointier.

Faites-nous part de vos idées ou écrivez pour Argus...

Soucieuse de répondre à vos attentes, Argus cherche de nouveaux rédacteurs et de nouvelles idées d'articles. Si un sujet vous semble important à traiter pour notre profession, comme son évolution, la formation, les nouvelles pratiques, etc., dites-le nous. Encore mieux, si vous voulez produire un article, le comité sera heureux d'en discuter avec vous et de faire paraître votre texte dans la revue.

Si vous voulez vous impliquer encore plus, le comité de rédaction recherche activement de nouveaux membres pour participer au développement de la revue, c'est-à-dire au choix de son orientation et de ses sujets, à la rédaction des chroniques et à la sollicitation d'articles. Si vous êtes intéressé, contactez le secrétariat de la CBPQ à info@cbpq.qc.ca.

Formation

Le programme de formation 2001-2002 est presque complété pour cette année. Premier constat cette année : une baisse dans la participation. Cette diminution, la première depuis longtemps, force le comité à vérifier les intérêts des membres afin de planifier en conséquence le programme 2002-2003.

Il semble à première vue que les fusions dans le milieu municipal ont mobilisé beaucoup d'énergie et qu'en conséquence la participation à des activités professionnelles a été moindre.

Congrès Joliette 2002

Le programme du congrès est maintenant prêt. Une région à découvrir : Lanaudière. Une nouvelle formule qui propose une journée de formation pré-congrès. La soirée inaugurale aura lieu au musée de Joliette où plusieurs invités de marque prendront la parole. Une exposition de la GBQ se tiendra à cette occasion.

Les deux journées du congrès offriront une variété d'ateliers présentés par des conférenciers chevronnés provenant de différentes sphères d'activités. On pourra trouver tous les détails du congrès dans le programme.

Nominations et nouvelles de nos collègues

Ville de Mégantic

Louis-Philippe Paquette a été nommé directeur de la bibliothèque municipale de Mégantic. Il travaillait auparavant comme bibliothécaire des services en français des bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard.

M3K Solutions Inc.

Élisabeth Lebel est dorénavant conseillère e-business- Gestion documentaire à la compagnie M3K Solutions Inc.. Elle travaillait comme spécialiste en documentation chez Microcell Connexions.

Vietnam

Robert St-Amant est coordonnateur - bibliothèque et programme de Développement international au Collège d'Alfred associé à l'Université de Guelph en Ontario. Il participera cet été à un séminaire au Vietnam dans le cadre de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). Robert St-Amant, qui enseigne le Développement international et la Communication interculturelle, a déjà oeuvré comme professeur conseiller au Bénin. Il a accompagné des groupes en France, au Bénin, en Roumanie et en République Dominicaine. Ce sera sa première expérience en Asie.

Ville de Gatineau

Odile Makemda occupe depuis le mois de février le poste de bibliothécaire responsable des services de référence à la ville de Gatineau.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**
Audrey Attia
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux
Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Bureau 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel: info@cbpq.qc.ca
Site Internet: www.cbpq.qc.ca

Mise en page: Linda Bernier (CBPQ)

par Audrey Attia, Michel Claveau, Richard Coveney,
Régine Horinstein et Bernard Lemieux



La nouvelle bibliothèque nationale du Québec

Le 4 mars dernier est entrée en vigueur la loi constituant en une seule institution la Bibliothèque nationale du Québec et la Grande Bibliothèque. La Bibliothèque nationale remplira une mission double: celle d'acquérir et de conserver le patrimoine documentaire québécois et de poursuivre l'édification de la Grande Bibliothèque, lieu de diffusion de la collection nationale et de la collection universelle de prêt.

La Bibliothèque nationale emploie dorénavant plus de 200 personnes réparties dans quatre édifices. Elle sera sous la gouverne d'un nouveau conseil d'administration et d'une équipe de direction élargie. Sa nouvelle adresse internet : www.bnquebec.ca.

Commission du droit de prêt public

La Commission du droit de prêt public (DPP) a distribué 9,65 millions de dollars à 13 269 écrivains, traducteurs et illustrateurs canadiens en février 2002. Une somme additionnelle d'un million provenant du Conseil des arts du Canada a été ajoutée au budget de la Commission. L'administration de la Commission est composée de représentants des organismes nationaux d'écrivains, de bibliothécaires et d'éditeurs. La recherche et la présence de titres dans un nombre représentatif de bibliothèques servent à déterminer les paiements de cet organisme. Un écrivain peut recevoir jusqu'à concurrence de 3 675\$. Cette année quatre cent quatorze (414) auteurs en ont bénéficié.

Projet de loi de prêt payant en France

Après bien des débats et des querelles sur les modalités d'application du droit de prêt (rémunération des auteurs pour le prêt de leurs livres en bibliothèques), la ministre de la Culture, Catherine Tasca déposera un projet de loi après les prochaines élections.

Ce projet de loi prévoit que le prêt payé prendra la forme d'un versement annuel par l'État sur la base de 1,5 euros par lecteur (2\$ Can approx) inscrit à la bibliothèque. Ce forfait sera réduit de moitié pour les deux premières années de sa mise en vigueur. Pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur, le forfait sera d'un euro par étudiant inscrit. Il est prévu aussi de demander aux fournisseurs tant libraires que grossistes de reverser 6% des revenus perçus de la vente aux bibliothèques afin de participer au prêt payé.

On estime à 22 millions d'euros le montant dégagé du futur droit de prêt. Une partie des fonds sera versée sous la forme de droit d'auteurs répartis à 50/50 entre écrivains et éditeurs. Le calcul sera établi sur la base des titres achetés par les bibliothèques. L'autre partie du fonds alimentera un fonds de retraite pour écrivains et traducteurs. Source: *Livre d'ici* mars 2002

Notre mémoire en ligne reçoit une subvention de Patrimoine Canada

L'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) s'est vu accordé une subvention de 386 625 \$ par le ministère du Patrimoine canadien, l'Initiative sur le contenu culturel numérisé (ICCN). L'ICMH est une

organisation à but non lucratif qui collabore étroitement avec les bibliothèques de recherche canadiennes pour préserver et donner accès aux publications anciennes. La subvention servira à l'expansion du site Web, Notre mémoire en ligne (NML) : www.canadiana.org.

Le WebWorld News a présenté NML sur la page d'accueil de l'UNESCO. Cent cinq bibliothèques canadiennes appuient le projet par le biais de leurs membres. La Bibliothèque nationale du Canada et Industrie Canada font aussi partie des partenaires du projet.

Comité consultatif national sur la culture canadienne en ligne

La Ministre du Patrimoine canadien a annoncé le 19 mars dernier la constitution d'un Comité consultatif national pour la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de culture canadienne en ligne. Ce comité apportera une orientation et une expertise à l'atteinte des objectifs du Programme. Parmi les membres, on retrouve Hervé Fischer, titulaire de la chaire de la Fondation Daniel Langlois en technologies numériques, Roger Gervais, Vice-recteur, Université de Moncton, Jacques Nantel, professeur titulaire, HEC. Le Programme de culture canadienne en ligne appuie la production des nouveaux médias et la numérisation de contenu culturel canadien. Il aide les industries culturelles, les créateurs, les établissements (dont les bibliothèques) et les collectivités à produire un contenu numérisé mettant en valeur, l'histoire, les arts et le patrimoine du Canada et à en assurer l'accès aux Canadiens.

La diversité des programmes de subventions et des informations peuvent être obtenues en consultant : www.patrimoinecanadien.gc.ca/ccop-pcce, le numéro sans frais : 1 866-900 0001 ou le courriel : ccop-pcce@pch.gc.ca.

Liberté d'expression - guide d'utilisation

Ce guide créé à l'occasion de la Semaine de la liberté d'expression qui a eu lieu du 24 février au 2 mars, est accessible en ligne sur le site de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (www.unq.qc.ca). Une version imprimée est disponible en appelant au (514) 525-4565 ou en écrivant à : cmontpetit@hotmail.com.

Du nouveau de la GSLIS

Selon le dernier numéro de la revue McGill in Focus hiver 2002, l'école de bibliothéconomie a reçu l'autorisation d'engager un assistant-professeur en gestion des connaissances aussi appelé Knowledge Management (KM). L'école considère ce développement très important dans son processus de plan stratégique menant à l'introduction de nouveaux courants dans son programme de MLIS.

Norme ISO 15489

La norme ISO 15489 sur la gestion des documents ou le records management a été officiellement lancée en mars. La version française se trouve dans la collection des normes Afnor du mois de mars. Cette norme est une norme pivot pour la production et la gestion des documents, carrefour des référentiels existants comme les normes qualités et les normes relatives

aux systèmes d'information et d'une norme durable et universelle. Cette norme porte sur l'organisation du cycle de vie des « records ». Pour information complémentaire: Présidente de la commission nationale de normalisation- Rosine Cleyet-Michaud: rcleyet-michaud@cg59.fr
Source: *Communiqué de presse ADBS*
4 mars 2002.

L'Observatoire de la culture et des communications

Créé en juin 2000, l'Observatoire de la culture et des communications a pour mandat de répondre aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille.

Le financement de base de l'observatoire provient du Conseil des arts et des lettres du Québec, de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère de la Culture et des Communications et de la Société de développement des entreprises culturelles.

La structure de gouvernance de l'observatoire est composée d'un comité de direction appuyé par huit comités consultatifs. Parmi ces comités consultatifs, on trouve :

1. Arts visuels et métiers d'art
2. Cinéma, audiovisuel et radiodiffusion
3. Disque et arts de la scène
4. Livre, littérature et bibliothèques
5. Multimédia
6. Municipalités et administrations locales
7. Patrimoine et musées
8. Recherche universitaire.

Réjean Savard, membre du Conseil de la CBPQ agit à titre de représentant de celle-ci au comité consultatif quatre sur le livre et les bibliothèques. Pour en savoir plus sur l'observatoire: www.stat.gouv.qc.ca.

Les informations payantes sur internet

De plus en plus de médias décident de faire payer la consultation de leurs informations sur internet, un pari risqué selon les spécialistes californiens du secteur. Parmi les journaux, le Financial Times qui exigera de frais d'abonnement de 140 \$ suivant ainsi l'exemple du Wall Street Journal.

Les journaux traversent une crise financière et se tournent donc vers des revenus nouveaux. Plusieurs restent toutefois sceptiques quant à la réussite de l'entreprise. Il reste à inculquer cette idée aux millions d'internautes habitués à la gratuité. Le sens de la rentabilité et du profit a rejoint le monde d'internet.

Source: *Le Devoir* 11 mars 2002

La bibliothèque et le pouvoir !!!

«Au Parlement d'Ottawa, le purgatoire a un nom. C'est le comité de la bibliothèque. Signe d'une influence limitée, il fait partie de la très courte liste des comités où le gouvernement consent à diluer son contrôle en associant des députés à des sénateurs, un statut que le groupe partage d'ailleurs avec le comité des langues officielles.» Comme on l'apprend dans cette article de Chantal Hébert, du *Devoir* (25 février 2002)... La bibliothèque a beau être la plus visitée de l'enceinte parlementaire après la Chambre des communes, les grands

défis politiques ne se retrouvent pas là. On pouvait s'en douter, au Parlement aussi, on a la fâcheuse habitude de nommer au comité de la bibliothèque des personnes dont on tient à se «débarrasser» ou à écarter pour une foule de raisons. Ceci permet de réaliser combien la perception de la bibliothèque est encore réductrice et bornée. Il reste un bout de chemin à parcourir pour faire changer les mentalités.

Le bicentenaire de l'Assemblée nationale

Cela fait 200 ans que les parlementaires du Québec consultent et utilisent la bibliothèque de l'Assemblée nationale. À l'occasion du lancement des festivités de ces 200 ans, plusieurs dignitaires ont souligné l'importance de la bibliothèque, dont Louise Harel, présidente de l'Assemblée nationale ainsi que le Premier-Ministre et le chef de l'opposition. M Bernard Landry a ajouté: «Pour l'avenir, je souhaite que cette bibliothèque, et le gouvernement en prend l'engagement, soit à la pointe de la modernité». Source : *La Presse* 16 mars 2002.

La politique de la lecture- réactions

Mario Roy du quotidien *La Presse*, commentait dans son édition du 16 mars le constat émis par le ministère de la Culture sur la politique de la lecture et du livre. En bref, les habitudes de lecture des Québécois se sont détériorées. Avec moult chiffres à l'appui et l'énumération des diverses mesures adoptées ces dernières années, le bilan reste semble-t-il maigre. Selon lui, de véritables solutions il n'y en a pas. Reste que l'État ne pourra jamais remplacer le rôle des parents dans le

développement du goût de lire, ni la passion contagieuse d'un enseignant. Après une telle affirmation, Roy convient qu'il faut absolument injecter des ressources en livres et en personnel dans les bibliothèques scolaires. Il rappelle que la lecture doit passer par une notion de plaisir et que en parallèle à vouloir ériger la lecture en système unique de la connaissance et de l'imaginaire, on diabolise les autres supports dont internet. Ce n'est pas la voie à emprunter.

Les Odyssées du livre

1. Lors de la conférence de presse tenue le 13 mars à la maison du gouverneur, les dirigeants de la Corporation les Odyssées du livre ont dévoilés les cent quarante noms des finalistes des vingt-huit prix Odyssée 2002.

Ces prix seront remis le 23 avril prochain à Québec au théâtre Capitole, dans le cadre d'une grande fête clôturant la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour la première année, la Corporation a reçu 1 270 inscriptions de 128 sources différentes.

Parmi les finalistes dans la catégorie : Contribution exceptionnelle de l'année en bibliothèque :

- Premier Salon de la bibliophilie contemporaine (Confrérie de la librairie ancienne du Québec et Bibliothèque nationale du Québec)

- 2001 Odyssée de la science (Bibliothèques de Lachine, Verdun, Lasalle et Mont-Royal)

- Ouvre-moi 2001 (Bibliothèques de Lachine, Verdun et Lasalle)

- Semaine des bibliothèques (Regroupement des bibliothèques publiques du Québec, région Laval, Laurentides, Lanaudière)

- Une naissance, un livre (Bibliothèques de Cap-Rouge, Charlesbourg, Gabrielle-Roy et Pierre-Georges-Roy)

Les membres de la Corporation les Odyssées du livre (300 personnes) et les membres des jurys (90 personnes) voteront pour les catégories de leur choix. C'est la firme comptable Verrier Paquin Hébert qui supervisera le vote final.

2. La soirée des Odyssées

Résultat d'une année de discussions et de décisions, le projet dont la raison d'être est d'assurer la promotion du livre et de la lecture dans le contexte d'un événement annuel télévisé connaîtra son aboutissement dans la formule suivante.

La remise des prix aura lieu à Québec, deux heures avant une émission de télévision spéciale, qui sera consacrée entièrement au livre et à la lecture et où les finalistes et les gagnants des prix Odyssées seront à l'honneur... Cette émission spéciale, animée par Sophie Durocher (les choix de Sophie) sera produite par Pixcom et diffusée en direct par Télé-Québec et TFO à 19h30 le 23 avril.

Cette émission sera suivie d'un banquet et d'une fête pour les invités de la Soirée.

3. Le trophée Odyssée

Créé par l'artiste montréalaise Laurel Woodcock, le trophée, un lingot d'aluminium, par sa facture rappelle une fonte d'imprimerie sur lequel apparaît une virgule. La virgule marque à la fois la pause et l'annonce d'une

continuité. De plus la virgule rappelle la voile d'un navire voguant sur les flots, comme celui d'Ulysse.

Source: *Communiqués les Odyssées du livre* (514) 667-5540.

Journal of Digital & Electronic Acquisitions

La Haworth Information Press annonce la sortie d'une nouvelle publication, le *Journal of Digital & Electronic Acquisitions*, un nouveau périodique de recherche et pratique sous la direction de Thomas Leonhardt, MLS. Le premier numéro sera disponible au printemps 2002.

Parmi les sujets que traitera ce périodique:

- L'économie des ressources électroniques du point de vue de l'utilisateur et du producteur
- Le rôle des ressources électronique pour mieux satisfaire les besoins d'individus hautement spécialisés ainsi que les communautés-
- Prospective et analyse de champs d'activités où les ressources électroniques ne sont pas encore adaptées mais pourraient bien le devenir.

En bref, comment acquérir des ressources électroniques de manière efficace et économique, comment les maintenir et les évaluer. Pour obtenir une copie gratuite du premier numéro du «journal» adressez votre demande à: getinfo@haworthpressing.com ou www.haworthPress.com.

ISO 9001

Le CRSBP Montérégie est devenu la première bibliothèque publique québécoise certifiée selon la norme ISO 9001(2000) par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Le certificat d'enregistrement porte sur les services fournis par le CRSBP auprès des municipalités de la Montérégie soit: des services d'implantation de bibliothèques, de soutien professionnel et technique auprès du personnel des bibliothèques, de dépôts et d'échange de collections, de prêt entre bibliothèques, de conception et mise en oeuvre de programmes de formation, d'animation, d'aménagement, de référence en ligne, de conception d'applications informatiques, de sites web et autres activités connexes.

Par cette politique qualité, le CRSBP assure à ses clients qu'à toutes les étapes de ses interventions depuis l'offre de service jusqu'à l'implantation et le support continu de la bibliothèque, la qualité est une préoccupation constante de l'organisation.

Source: Lylliane Le Quellec (450) 444-5433, lylliane.lequellec@monteregie.crsbp.qc.ca.

Énoncé de principes sur la gestion du droit d'auteur en milieu numérique

Ce document produit par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada a été formulé en octobre 1998 en contribution au débat sur le réforme de la Loi sur le droit d'auteur au Canada. Cet énoncé a joué un rôle important dans la prise de position du

Forum sur le droit d'auteur. Le Forum est une alliance de treize organismes provenant des milieux de l'éducation, des bibliothèques, des archives et des musées. Les personnes intéressées à consulter le document peuvent le faire en visitant le site :

www.carl-abrc.ca à la rubrique publications. Rappelons que cet énoncé a reçu l'appui de plus de 140 organismes canadiens.

La Semaine des bibliothèques publiques, édition 2001, a connu un franc succès !

La 3^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques, qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, a eu un grand succès à travers le Québec, notamment grâce à Joe Bocan, porte-parole de l'événement, qui a su promouvoir la Semaine ainsi que le lancement du programme «Une naissance, un livre». Les médias écrits et télévisés ont répondu nombreux lors de la tournée de presse donnée à Rimouski, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, assurant la diffusion et la couverture de l'événement. Citons également les entrevues données par Denis Boisvert, président de l'association *Les Bibliothèques publiques du Québec*. S'appropriant le slogan «Vous êtes chez vous !», les citoyens étaient nombreux à se rendre à leur bibliothèque pour participer aux multiples activités proposées et ont fait battre des records d'affluence. Un sondage a été lancé afin de mieux quantifier ce succès.

Source : *Les Bibliothèques publiques du Québec*, 24 octobre 2001.

La mutation des bibliothèques scolaires et le nouveau rôle des bibliothécaires

Les bibliothèques scolaires deviennent de plus en plus des centres d'apprentissage. Le budget d'acquisition des ressources numériques est passé de 14 M\$ en 1992/93 à 100 M\$ en 1999/2000 a révélé une enquête menée auprès d'une centaine d'universités américaines. La profession est en mutation. Le titre de «spécialiste médias» est souvent attribué aux bibliothécaires puisqu'une partie importante de leur travail consiste à donner des conseils sur l'utilisation d'Internet à des fins documentaires et de recherche. On prévoit, aux États-Unis, qu'une grande partie des bibliothécaires prendront leur retraite d'ici dix ans et que les finissants des écoles ne seront pas assez nombreux pour assurer la relève. Les entreprises accentuent cette crise appréhendée en embauchant les bibliothécaires spécialisés en documentique afin de solutionner les problèmes de surcharge informationnelle liés à l'introduction des nouvelles technologies.

Lire me sourit : Forum international sur la littérature canadienne pour la jeunesse

La Bibliothèque nationale du Canada sera l'hôte de «Lire me sourit : Forum international sur la littérature canadienne pour la jeunesse» à l'occasion de son 50^e anniversaire, en 2003.

L'objectif du forum est de promouvoir la diversité culturelle, linguistique et régionale de la littérature jeunesse, et

d'en renforcer la présence au Canada et sur la scène internationale. Une conférence internationale se déroulera dans la région d'Ottawa alors qu'une panoplie d'activités culturelles pour les jeunes se dérouleront partout au Canada, du jeudi 26 au dimanche le 29 juin 2003. Le forum rassemblera pour la première fois tous les intervenants de la littérature jeunesse : les écrivains, les illustrateurs, les conteurs, les enseignants, les bibliothécaires, les libraires, les jeunes et leurs familles, les spécialistes de la littérature canadienne et d'ailleurs, les groupes d'alphabétisation, les décideurs et les médias. Des essais et des présentations par les divers intervenants seront au nombre des activités de la conférence. Il y aura aussi des tables rondes sur la lecture, l'édition, l'écriture, la traduction et l'illustration ; des lectures publiques et des séances de signature ; des expositions et une foire commerciale.

Le 2 avril 2002, dans le cadre de la Journée internationale du livre pour la jeunesse, le Forum sera lancé officiellement à la BNC et une page Web dédiée à l'évènement sera inaugurée (www.nlc-bnc.ca/forum).
Source : *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Canada*, janv.-févr. 2002, vol. 34, no. 1.

Le capital social : le ciment de l'entreprise

La confiance est l'élément clé du capital social. Elle permet la mise en place d'un réseautage entre employés où l'échange des informations aide l'entreprise à se développer. Dans "In Good Compagny", Don Cohen et Laurence Prusak démontrent comment le capital social favorise un meilleur partage des connaissances, une baisse des coûts de transaction, une réduction

du roulement de personnel et une plus grande cohérence organisationnelle. Les auteurs conseillent aux gestionnaires la mise en place de temps et d'espace favorisant les échanges. Par exemple, prévoir dix minutes avant ou après une réunion pour les échanges entre les employés ; installer côte à côte des collègues qui ne se connaissent pas ; inviter les employés au petit-déjeuner le vendredi matin ou organiser des activités sportives le week-end. L'aménagement d'espaces à aires ouvertes et d'espaces propices aux rencontres (ex. une table à café) contribuent également aux échanges. Plusieurs activités peuvent contribuer à créer cette confiance et ces réseaux entre employés : stages d'une demi-journée avec d'autres services ; journée de formation interactive ; production de bulletin interne ou création d'un site intranet.

Source : *Le Caducée*, hiver 2002, vol. 51, no. 2.

La gestion, une profession complexe ⁽¹⁾

La gestion prend tour à tour cinq dimensions : orienter l'entreprise, utiliser les ressources pour créer de la valeur, diriger des personnes, organiser l'action et être leader.

Orienter l'entreprise, c'est choisir le marché, les produits ou les services que l'on veut offrir ; encourager des principes, des procédures et des valeurs et déterminer une façon de faire des affaires et de se démarquer de ses concurrents.

Utiliser les ressources pour créer de la valeur, c'est l'agencement des coûts de production, d'acquisition, de distribution, des services associés aux produits ou aux coûts de gestion afin

de créer une marge; soutenir les activités courantes et anticiper les besoins en ressource.

Diriger des personnes, c'est les inspirer par une vision stimulante, par des modes de gestion qui traduisent des valeurs et des principes, et leur offrir des expériences de travail de qualité, qui font appel à leurs talents et leurs compétences. C'est guider l'entreprise par des plans d'action; examiner les résultats en regard des objectifs et arbitrer les différents et faire des choix.

Organiser l'action, c'est identifier ce qui est au cœur et à la périphérie de l'entreprise; les tâches, les rôles, les responsabilités d'exécution ou de coordination et choisir une structure: modèle en réseau, modèle organique, modèle d'organisation virtuelle ou modèle d'alliance.

Être leader, c'est savoir réunir les bonnes personnes autour de soi et prendre les devants pour influencer.

La gestion, c'est une profession complexe qui consiste à trouver la juste combinaison de ces cinq dimensions dans un environnement en changements constants.

Source: Toulouse, Jean-Marie. *La Presse*, vendredi, le 8 mars 2002, p. D4.

⁽¹⁾ Cet article initie une série de douze chroniques traitant de la gestion qui paraîtront dans *La Presse/Affaires* les prochains vendredis. Jean-Marie Toulouse est directeur de l'École des hautes études commerciales.

Statistiques de l'édition au Québec en 2000

Selon la dernière édition des statistiques publiées par la Bibliothèque nationale du Québec, l'édition québécoise a progressé en 2000: la BNQ a reçu en dépôt légal 9 476 titres (6 041 livres et 3 435 brochures), soit une augmentation de 9,5% par rapport à l'année précédente. Le prix moyen des livres est demeuré stable, passant de 25,73 \$ à 25,77 \$, alors que le prix moyen des brochures a baissé légèrement pour se situer à 9,47 \$ en 2000. Les éditeurs commerciaux ont produits 52,9% des titres, alors que le gouvernement du Québec conserve le second rang avec 19%. 930 publications pour jeunes ont été déposées, soit une hausse de 26% par rapport à 1999. On remarque aussi une hausse significative (38%) des manuels scolaires (de 403 à 552). On note une chute importante (près de 30%) du tirage moyen des journaux (de 22 150 à 15 586). On peut commander les Statistiques du Québec en 2000 au coût de 10 \$ auprès du Secteur des publications de la BNQ. Les statistiques de l'édition 1999 sont accessibles sur le site Web de la BNQ (<http://www.bnquebec.ca/>).

Source: Bibliothèque nationale du Québec, *Communiqué*, 24 octobre 2001.

Pour de meilleurs salaires

En Virginie de l'Ouest, la directrice de la Five Rivers Library de Parsons estime qu'elle obtiendrait un salaire plus élevé et de meilleurs avantages sociaux en allant travailler chez Wal-Mart. En fait, le géant du commerce de détail offre un salaire supérieur au personnel de bibliothèque, qui gagne souvent à peine plus que le salaire

minimum. Ce dossier des bas salaires dans le milieu des bibliothèques, une question presque aussi vieille que la profession elle-même, est bien documenté. Selon un sondage du *Library Journal* (Oct. 15, 2001), le salaire de départ d'un diplômé en bibliothéconomie et sciences de l'information était de 34 871 US \$ en l'an 2000. *American Libraries* (Sept. 2001) rapportait pour sa part un salaire médian de 32 891 US \$ pour les bibliothécaires débutants. Historiquement, c'est une profession au sein de laquelle les hommes gagnent plus que les femmes, et où les bibliothécaires, en tant que groupe, gagnent moins que les autres professions à prédominance masculine. Quelles stratégies doivent adopter les bibliothécaires pour améliorer leurs salaires? La syndicalisation peut aider le personnel de bibliothèque à tous les niveaux. Il faut aussi dépasser le stéréotype du bibliothécaire dévoué et prêt à accepter n'importe quel salaire pour avoir l'occasion de travailler dans une bibliothèque au service du public. En somme, le marketing des habiletés et du travail du bibliothécaire doit être fait auprès du public et des médias. Farley, Yvonne Snyder. "Strategies for Improving Library Salaries", *American Libraries*, January 2002.

Programmes d'aide aux devoirs en bibliothèque

Un lien étroit unit aujourd'hui les services offerts par les écoles et les bibliothèques, comme les programmes d'aide aux devoirs. Au minimum, le programme des bibliothèques offre aux enfants «clé au cou» un endroit où ils peuvent aller après les classes et obtenir de l'aide pour leurs devoirs. Dans le meilleur des cas, le programme offre une interaction positive et

encourage les élèves à poursuivre leurs efforts pour ne pas devenir des décrocheurs. Car bien souvent, les parents ne sont pas à la maison pour aider leurs enfants ou bien n'ont pas les connaissances pour les aider dans leurs devoirs. En 1992, une étude du Carnegie Council sur le développement des adolescents révélait que la période de trois heures suivant la fin des classes constituait le moment le plus dangereux de la journée pour les jeunes. On recommandait ainsi aux communautés de mettre sur pied des réseaux d'entraide pour les adolescents, incluant des programmes après l'école. Ces programmes contribuent entre autres au développement de bonnes relations entre les jeunes et des adultes à l'écoute. Les bibliothèques étendent ainsi leurs champs d'activités pour devenir de véritables centres communautaires.

Source : Mediavilla, Cindy. "Why Library Homework Centers Extend Society's Safety Net", *American Libraries*, December 2001.

SmartLibrary : un projet d'intégration dans la région d'Ottawa

Une initiative, appelée SmartLibrary, permettra bientôt d'accéder au catalogue de cinq bibliothèques de la région d'Ottawa par l'entremise d'une interface intégrée. Ce projet qui rallie l'ICIST, la Bibliothèque nationale du Canada, la Carleton University, l'Université d'Ottawa et la Bibliothèque publique d'Ottawa a pour objectif de mettre au point un environnement assurant une recherche efficace dans tous les catalogues de ces bibliothèques, tout en maintenant la souplesse nécessaire pour intégrer éventuellement d'autres catalogues de

bibliothèques. La pierre d'assise du projet est la norme Z39.50, protocole de télécommunications qui permet d'extraire l'information indépendamment de la nature des bases de données et de l'environnement informatique. Il devient ainsi possible pour les utilisateurs de consulter plusieurs catalogues simultanément à l'aide d'une seule interface et d'obtenir des résultats normalisés.

SmartLibrary est une initiative lancée dans le cadre du programme Collectivités ingénieuses, dont le principe est que les villes et les villages s'épanouissent lorsqu'ils ont accès aux réseaux de communication et de transports. Il est possible d'en savoir plus long sur ce programme mis sur pied par Industrie Canada à l'adresse web <http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca/>.

Source : *Actualités ICIST*, hiver 2001, vol. 17, no 7

Une politique de l'Internet à l'image de la communauté

Un récent article de la revue *American Libraries* rapporte l'implication de la communauté dans le processus de révision de la politique d'accès à l'Internet d'une bibliothèque publique de Californie. Suite à l'évolution rapide de l'Internet et à des appels de plus en plus nombreux d'utilisateurs voulant connaître sa position concernant les enfants et l'utilisation de l'Internet, la bibliothèque de Redwood City décidait en 1999 de réviser sa politique de l'Internet vieille de moins de cinq ans. Dans le but de renforcer les liens avec la communauté et de projeter une image positive, la bibliothèque souhaitait impliquer les citoyens dans ce processus de révision.

Le comité chargé de l'élaboration de la nouvelle politique, formé par le responsable des services électroniques, regroupait un bibliothécaire d'une succursale, un bibliothécaire pour enfants, un bibliothécaire scolaire, un jeune bibliothécaire, ainsi que des chefs de services et, à la demande de la directrice, un représentant du clergé local et d'une association nationale de familles. Tous étaient concernés par le bien-être des enfants, et bien que leur façon de contribuer à ce bien-être pouvait être différente, ils se sont d'abord entendus sur leurs intérêts communs, avant d'établir un consensus quant aux moyens pour y parvenir. La politique adoptée devait se caractériser par sa facilité d'implantation, sa cohérence avec les autres politiques de la bibliothèque, sa clarté et sa facilité à administrer. Elle devait aussi permettre de mettre fin aux contradictions entre diverses politiques adoptées par la bibliothèque au fil des ans.

Le processus de révision s'est étalé sur une période d'environ un an et a permis de faire ressortir quelques lignes de conduite permettant d'assurer le succès d'une telle opération :

- 1) Impliquer un avocat dès le début du processus, afin d'éviter de longues discussions sur les implications juridiques d'une politique de l'Internet.
- 2) S'assurer d'une représentation plus équilibrée entre les membres du personnel et ceux de la communauté.
- 3) Fournir aux membres du comité issus de la communauté de l'information préalable sur l'Internet, les bibliothèques et le droit, afin qu'ils puissent représenter la communauté plus efficacement.

4) Être confortable avec l'ambiguïté. Il est probable que la politique adoptée soit ouverte à plusieurs interprétations...

5) Connaître sa communauté, afin d'y percevoir le climat social qui y prévaut.

6) Rester ouvert à explorer tous les scénarios possibles de politique.

7) Prendre son temps, afin de permettre à chaque membre d'exprimer son point de vue et d'en discuter amplement.

La politique finalement adoptée a permis de s'approcher le plus près possible d'un équilibre entre le droit des usagers à l'accès à l'information et la protection des enfants des dangers provenant de l'Internet. Elle n'a pas été adoptée à l'unanimité, pas plus qu'elle ne pourrait s'appliquer telle quelle à toutes les bibliothèques, mais elle aura permis un fructueux dialogue sur le rôle d'une institution majeure de la communauté.

Source : *American Libraries*, December 2001

Portails d'accès à l'information : un effort de rationalisation

Dans un article paru récemment dans *Documentaliste - Sciences de l'information*, Philippe Lefèvre fait le point sur les portails d'information, ces outils qui constituent une nouvelle réponse aux problèmes posés par l'information. Ces problèmes se caractérisent de plusieurs façons qu'il peut être utile de rappeler. Diffuse, l'information est répartie dans de multiples bases et nous parvient à travers de nombreux canaux (courriels, forums de discussion, sites web,

logiciels de gestion, etc.). Hétérogènes, les données auxquelles nous avons accès sont codées dans une grande variété de formats (txt, html, pdf, etc.). Peu ou mal structurée, une information est inaccessible, difficile à traiter, voire incompréhensible. Par exemple, les métadonnées, ou balises méta, sont encore largement sous-utilisées. Mal organisée, l'information est inutilisable. Par exemple, les informations de la plupart des sites web ne sont pas organisées suivant des plans de classement adéquats, qui permettraient la consultation par le parcours d'une arborescence. De plus, l'information est surabondante et l'information utile - une notion subjective et dépendante du temps - est noyée dans le bruit.

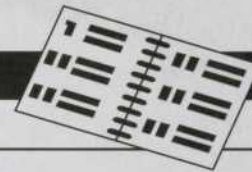
C'est le constat de ces difficultés d'accès à l'information et de la surcharge des usagers, qui a amené la communauté informatique (sans que cela soit formellement énoncé) à créer la notion de «portail d'accès à l'information». Ceux-ci constituent de nouveaux espaces de travail et d'information dont la fonction est de donner accès, de façon simplifiée et unifiée, à des contenus, des applications et des services, organisés ensemble de façon cohérente. Les portails informatiques d'entreprise (EIP) ont ainsi pour but de faire gagner du temps et de la productivité à tous les acteurs de l'entreprise.

Les quatre caractéristiques qui définissent un portail d'entreprise sont les suivantes: un point d'accès unique à des ressources d'informations multiples, une organisation à la fois des informations accessibles (dans un plan de classement adopté aux besoins) et des applications disponibles, une personnalisation des services offerts, un contrôle d'accès

centralisé et une gestion des usagers. Ces caractéristiques peuvent être synthétisées dans une nouvelle définition plus concise du portail informatif d'entreprise : un agrégat d'outils logiciels permettant l'accès unifié, organisé, personnalisé et centralisé à l'information.

Pour mettre en œuvre ces caractéristiques, les produits du marché qui affichent une offre de portail proposent, à des degrés divers, un certain nombre de fonctions :

- Collecte d'information d'origines diverses à l'aide de robots chercheurs ("crawlers") et/ou de métamoteurs, qui réalisent la collecte sélective d'informations sur des sources internes et externes.
- Agrégation et gestion du contenu en lui donnant une présentation uniforme.
- Organisation du contenu selon un plan de classement prédéfini, correspondant aux besoins des usagers du portail.
- Personnalisation et adaptabilité des services aux besoins des usagers, par l'intermédiaire de profils d'individus ou d'équipes.
- Accès au contenu par le biais d'un moteur de recherche.
- Actualités, DSI, et alertes lors de l'arrivée de certaines informations.
- Communication et travail en collaboration par l'entremise d'outils tels que la messagerie électronique, les forums de discussion, le partage de dossiers, etc.
- Services à valeur ajoutée par le biais d'outils d'analyse (traitement sémantique des informations, "data mining", traduction automatique, etc.).
- Administration et sécurité caractérisées par un accès centralisé.



9 -11 mai 2002

Congrès annuel de l'Association des bibliothécaires du Québec

La lecture

Montréal, Québec

Rens. : ABQLA

Tél. : (514) 420-4100 #2264

22 au 24 mai 2002

Congrès annuel de la CBPQ

La gestion... un peu, beaucoup, passionnément!

Joliette, Québec

Rens. : CBPQ

Tél. : (514) 845-3327

26 au 29 mai 2002

Congrès annuel de l'Association Canadienne des Bibliothèques de Droit

Traditions pour l'avenir

Victoria, Colombie-Britannique

Rens. : ACBD/CALL

Tél. : (613) 531-9338

28 mai au 1 juin 2002

Congrès annuel de l'Association des Bibliothèques de la Santé du Canada

Liens animés

Waterloo, Ontario

Rens. ABSC/CHLA

http://www.chla-absc.ca

30 mai au 1^{er} juin 2002

Congrès annuel de l'Association Canadienne des Sciences de l'Information

Advancing Knowledge: Expanding Horizons for Information Science

Toronto, Ontario

Rens. : ACSI

Tél. : (780) 492-4578

6 au 8 juin 2002

Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec

Réussir le changement : Savoir gérer et gérer le savoir

Gatineau, Québec

Rens : AAQ

Tél : (418) 652-2357

13 au 19 juin 2002

American Library Association Annual Conference

Atlanta, Georgia (USA)

Rens. ALA

Tél. : 1-800-545-2433

19 au 23 juin 2002

CLA Annual Conference

Inventing Our Future

Halifax, Nouvelle-Écosse

Rens. : CLA

Tél. : (613) 232-9625

Aucun produit du marché, bien entendu, ne réalise à lui seul la totalité de ces fonctions. Une typologie des portails peut être établie en fonction de l'origine et la destination des informations, internes ou externes à l'organisme, qui met en œuvre le portail. Quatre grands types de services rendus par les portails sont ainsi mis en évidence. Par ailleurs, les portails peuvent d'abord être caractérisés par les types de clients auxquels ils s'adressent : à l'extérieur de l'entreprise, ce seront des usagers finals (grand public) ou d'autres entreprises; à l'intérieur, les employés de cette entreprise. En deuxième lieu, on distinguera les portails à dominante applicative (gestion de la relation

client, gestion de la chaîne logistique, intégration d'applications d'entreprise) de ceux à dominante informative. Les fonctions de ces diverses catégories de portails peuvent cependant se recouper, ce qui montre la difficulté de définir une telle typologie.

Du côté des aspects négatifs, la notion de portail désigne une réalité encore floue puisqu'elle fait référence à un point d'entrée permettant l'accès à des informations et des applications qui peuvent varier à l'infini. De plus, le trop grand nombre de fonctions supportées fait en sorte que seuls survivront, probablement, les gros logiciels capables d'apporter des

solutions dans une majorité de registres, avec une qualité forcément moyenne.

En conclusion, la mise en place d'une application de type portail, exige de déterminer les besoins des usagers, puis de spécifier les fonctions que le portail devra mettre en œuvre, le nombre de ses clients, la nature et la taille des données, avant de choisir le ou les outils servant de support à la création du portail. Ce dernier doit correspondre à un besoin de simplification et de rationalisation des services fournis aux usagers.

Source :

Documentaliste - Sciences de l'information 2001, vol. 38, nos 3-4.